



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE




NOTE D'INFORMATION n°8

CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

CYCLE 1

Circonscription de THIONVILLE 1

@ mél :
ce.ia57-ien-thionville@ac-nancy-metz.fr


**Inspection de l'Éducation
Nationale**
Circonscription de Thionville 1
3 allée de la Terrasse
57100 – THIONVILLE

☎ 03.82.88.64.02

📠 03.82.83.17.28



Cette note d'information est à émarger obligatoirement par tous les enseignants de l'école, remplaçants compris ; elle est à conserver en archives accessibles à la consultation.

Note reçue à l'école le :

<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date</i>	<i>Émargement</i>

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

À

Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants
de classes maternelles
Mesdames et messieurs les membres du Rased
de la circonscription de Thionville 1

Rappels issus du document « suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle »
(document transmis à la suite de la réunion de rentrée des directeurs)

À l'école maternelle, le suivi des apprentissages et la communication autour des progrès des élèves passent par deux outils :

- un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, qui fait l'objet de la présente note d'information
- une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année de cycle 1. Un document national sera transmis pour effectuer cette synthèse et faciliter la communication de ces éléments pédagogiques.

Concernant plus particulièrement le carnet de suivi des apprentissages :

L'enseignant de la classe renseigne régulièrement pour chaque élève un carnet de suivi des apprentissages qui permet de rendre compte de ses progrès tout au long du cycle. Ce document est régulièrement communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève, selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant et a minima deux fois par an. Il suit l'élève en cas de changement d'école au cours de sa scolarité en cycle 1. La tenue du carnet de suivi des apprentissages est obligatoire, mais le format du document est laissé à l'appréciation de chaque équipe de cycle 1.

Je vous informais alors qu'un groupe de travail « Maternelle » inter-circonscriptions formaliserait des propositions de cadre(s) d'ici la fin de l'année civile (décembre 2015).

C'est donc un réel plaisir de vous proposer dans la présente note d'information le fruit de la réflexion du groupe de travail « maternelle » inter-circonscriptions composé de conseillers pédagogiques et d'enseignants volontaires.

Proposition de carnet de suivi des apprentissages Cycle 1

Le groupe de travail susmentionné s'est constitué au cours de ce premier trimestre scolaire, en vue de vous proposer un outil fonctionnel et opérationnel. Je tiens par ailleurs à remercier chaleureusement les personnes qui ont participé à la création de ces précieux documents.

Le **livret enseignant**, une **trame de carnet de suivi des apprentissages Cycle 1**, un **mot pour les parents** ainsi que les **différents fichiers de cartes**¹ ainsi construits se trouvent en **Annexes**.

Ces documents sont également disponibles sur le site de la circonscription, dans la rubrique « Ressources pédagogiques ».

Il appartiendra à chaque équipe pédagogique de présenter le carnet de suivi des apprentissages Cycle 1 au prochain Conseil d'école ainsi que lors des futures réunions de rentrée avec les parents d'élèves.

Ce carnet de suivi des apprentissages est à mettre en place dès cette année scolaire. Celle-ci étant déjà entamée, il conviendra à chaque équipe de trouver sa propre organisation. Pour un élève scolarisé en GS cette année, il n'est pas pertinent de coller toutes les vignettes renvoyant à des acquis de PS ou MS.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour mettre en œuvre ce carnet de suivi des apprentissages au sein de votre classe, de votre école, pour les élèves.



Audrey LEININGER

¹ Cartes « Je grandis avec les autres », Cartes « Langage oral », Cartes « Langage écrit », Cartes « Activités physiques », Cartes « Activités artistiques », Cartes « Construire les premiers outils de la pensée », Cartes « Explorer le monde » et Cartes « Planche vierge ».